

# Un boîtier pour les cours en prison, comme à la fac

C'est un dispositif unique en France. Le petit boîtier MoodleBox facilite les échanges entre l'université et le centre pénitentiaire de Caen, où quatre détenus sont inscrits en études supérieures.

## Reportage

À droite de l'entrée, un grand tableau blanc agrémenté d'un vidéoprojecteur. À gauche, face aux murs blancs, de petits bureaux individuels où trônent douze ordinateurs fixes, avec parfois des dictionnaires à côté des claviers. Cette petite salle informatique pourrait se trouver dans n'importe quelle faculté. Les fenêtres, sans barreaux, feraient même oublier qu'elle se situe au centre pénitentiaire de Caen.

Le matin, une majorité des 300 détenus du centre travaille. L'après-midi, certains se rendent dans cette salle, cette fois-ci pour bachoter. Parmi eux, un étudiant de 65 ans en troisième année de licence d'anglais, un autre de 42 ans en deuxième année d'histoire.

La possibilité de suivre des études de l'enseignement supérieur en prison n'est pas nouvelle. L'innovation, expérimentée à Caen depuis 2018, tient dans un petit boîtier blanc, sorte de disque dur externe amélioré. « **La faculté télécharge les cours dessus et nous le rend. La MoodleBox est synchronisée tous les quinze jours** », détaille Gwladys Mancel, assistante de formation.

« Préparer sa réinsertion »

« **Avant, il fallait tout imprimer, passer par des DVD... La MoodleBox permet de remédier au fait qu'il n'y a pas Internet. Les détenus ont accès aux mêmes contenus que les étudiants lambda, et aux exercices interactifs** », abonde Ludovic Courtade, responsable local d'enseignement des prisons caennaises. Autre avantage : ils disposent désormais des cours de toutes les universités, en plus de celle de Caen.

Ludovic Courtade, avec ses vingt années de bouteille, vante les bienfaits des études en prison : « **Cela les empêche de tomber dans la déprime. Ils se donnent des objectifs, se réconcilient avec l'enseignement, préparent leur réinsertion...** » Il évoque aussi les difficultés, dont celles inhérentes au milieu pénitentiaire : les clés USB sont proscrites et les devoirs qui ne sont pas faits sur papier sont rendus sur une disquette.

L'adaptation à la MoodleBox a pris du temps : « **Avant, les détenus avaient tout clé en main. Maintenant, ils doivent se connecter sur l'ordinateur, télécharger eux-mêmes leurs cours, être autonomes** », ce qui bouleverse les habitudes. Mais derrière cela se cache un intérêt : la lutte contre l'illectronisme. « **Ils savent se servir d'un ordinateur. C'est un gros plus pour la suite** », note Ludovic Courtade.

Évidemment, un accompagnement humain reste indispensable : « **S'ils ont besoin de livres, on va les chercher à la bibliothèque universitaire. Et ils ont toujours dix mille questions !** » Ces détenus reçoivent l'aide de quelques-uns des vingt-six enseignants vacataires, qui enseignent en prison à tous les niveaux, et le tutorat d'anciens professeurs d'université bénévoles.

Se faire la main

Pierre Beust, vice-président délégué en charge des transformations pédagogiques à l'université de Caen, en est convaincu : suivre des études en milieu carcéral est le chemin vers une réinsertion réussie. « **Les détenus ont besoin d'une fenêtre de sortie.** » Il ne tarit pas d'éloges sur ce dispositif unique en France, porté par la Région Normandie, l'université de Caen, le rectorat et l'Unité pédagogique interrégionale du grand ouest (qui couvre les écoles en prison de Normandie, Bretagne et Pays de la Loire).

Pierre Beust espère que la MoodleBox en détention sera aussi installée à la maison d'arrêt de Caen. « **On se fait encore la main ici**, tempore Ludovic Courtade. **D'ici cinq ans, on aimerait avoir une quinzaine d'étudiants inscrits.** » En cette rentrée, quatre détenus bénéficient de ce Campus connecté d'un autre genre.

Clémentine LE RIDÉE.



Gwladys Mancel avec le petit boîtier MoodleBox en main. Elle est accompagnée de Ludovic Courtade, devant les portes du centre pénitentiaire de Caen. Ouest-France